

d'augmenter considérablement la majorité de mon ami de Wellington-Centre (M. Semple), parce que cet officier résidait dans le comté de Peel, où il jouissait des sympathies d'amis. Ceux-ci ont condamné la conduite du gouvernement, qui l'a destitué d'une position qu'il occupait depuis tant d'années et dont il avait rempli les devoirs si efficacement, pour le remplacer par un étranger, bien que j'admets franchement que le nouvel officier-rapporteur se soit efforcé de remplir ses devoirs le mieux possible. Je crois, en effet, qu'il a rempli ses devoirs fidèlement dans toutes les occasions, même dans l'envoi du rapport de l'élection.

M. PLATT : Je suis heureux de constater que l'accusation portée contre les officiers-rapporteurs en général, rencontre des exceptions par-ci, par-là, ou des exemples qui nous permettent d'en exonérer un certain nombre. J'ajouterai à la liste de ceux contre qui aucune accusation n'a été portée, autant que je puis le connaître, l'officier-rapporteur du comté que je représente. J'ai, autant que possible, ce soit, à me plaindre sur la question qui nous occupe. Cependant, je ne suis pas capable de formuler une seule accusation contre mon officier-rapporteur, bien que cet officier fût et soit encore aujourd'hui, le secrétaire de l'association libérale-conservatrice du comté, et fût l'avocat du parti conservateur durant la révision des listes. Mais, paraît-il, où l'on n'a pu trouver un vil instrument dans un comté, cet outil a été trouvé dans la capitale. J'ai fait quelques recherches et j'espère que les documents demandés seront produits. Je sais que le rapport d'élection du comté du Prince-Edouard a été expédié à Ottawa le 9 mars. Je sais que le greffier de la couronne en chancellerie a accusé réception de ce rapport le 11 mars. Je sais qu'aucune correspondance n'a été échangée entre cet officier et l'officier-rapporteur de ce comté entre cette dernière date et celle de la publication dans la *Gazette Officielle*. Je puis ajouter que l'officier de la couronne en chancellerie a eu le temps, le 11 mars, d'accuser réception du rapport d'élection ; mais il n'a pas eu le temps d'adresser un message à l'imprimeur de la *Gazette Officielle* pour son édition du 12, ni n'a eu le temps d'adresser un message, vers le 19, ni vers le 26, ni vers le 2 avril, et ce n'est que le 9 avril que mon élection a été gazettée. J'espère que les documents seront produits, afin que nous puissions connaître la raison du délai. Je ne formule aucune accusation. Il peut se faire que dans certains cas, le greffier de la couronne en chancellerie a été obligé de correspondre avec l'officier-rapporteur ; mais dans mon cas, il n'y a pas eu une telle correspondance, qui, du reste, n'était pas nécessaire. Comme on l'a dit, la loi décrète que l'officier de la couronne en chancellerie publie les rapports d'élection dans le numéro de la *Gazette Officielle* qui les suit. Or, la réception de ce rapport fut accusée le 11 mars, mais ne fut pas publiée dans la *Gazette* avant le 9 avril.

M. DAVIN : Je désire attirer l'attention de la Chambre sur ce qui s'est passé dans les territoires du Nord-Ouest, bien que le chef de l'opposition n'en ait aucunement parlé. En effet, si le gouvernement s'est guidé d'après les mêmes principes en nommant les officiers-rapporteurs dans les diverses parties de la Confédération, il a dû agir avec une loyauté remarquable. Nous avons eu pour officier-rapporteur dans le comté de l'honorable député d'Assiniboia-Est (M. Perley) un monsieur Hugel, ancien partisan des honorables chefs de la gauche.

Un honorable DÉPUTÉ : Non, c'est un tory.

M. DAVIN : C'est maintenant un tory ? Je ne sais pas si l'honorable monsieur est en position d'affirmer que M. Hugel soit un tory ou non.

S'il en est ainsi, j'en suis bien aise, car je suis heureux de savoir qu'il existe tant de partisans d'un bon gouvernement en ce pays. M. Fitzgerald était aussi un réformiste, et autant que je sache, il est encore partisan du parti de la réforme. Il était officier-rapporteur à Calgary. Dans le district électoral que j'ai l'honneur de représenter, M.

M. McMULLEN

Watson, greffier de la cour, a été nommé, et cette nomination était toute naturelle. Il était également naturel, je crois, que M. Sproat fut nommé pour la Saskatchewan. Il me semble que nous avons eu une lutte, et le parti dont l'honorable député de Durham-Ouest est le chef a été battu sur toute la ligne. La discussion est aussi tout à fait naturelle, car je n'ai jamais eu connaissance d'un seul cas où des adversaires se sont mesurés, soit en pugilat, soit au billard ou à n'importe quel autre jeu, sans que le vaincu ait essayé d'expliquer comme quoi si certaine chose n'était pas arrivé il aurait été proclamé vainqueur. Au billard, le vaincu aura bien soin d'expliquer que s'il avait seulement frotté la queue avec la craie il aurait certainement fait une série qui lui eût assuré le triomphe. Je me souviens qu'une fois je passais dans les rues de Winnipeg, lorsque je vis un petit garçon qui pleurait. Je m'informai de la cause de son chagrin à ceux qui composaient l'attroupement, et l'un d'eux me dit d'un ton dédaigneux : Il n'est pas capable de recevoir une raclée comme un gentilhomme.

J'ai ici un journal, le *London Advertiser*, qui est partisan du chef de l'opposition. Dans le premier article il est question de la représentation du Nord-Ouest, et j'aurais pu faire de ceci une question de privilège, mais je me contenterai de le mentionner comme un exemple de la tendance à atténuer le résultat de la victoire qui donne aux partis leur position actuelle en cette Chambre, tendance qui a été manifestée ici ce soir. Cet article, qui traite de la représentation du Nord-Ouest, est animé du même esprit que celui qui a caractérisé la conduite de ce débat par l'opposition. Il y est dit que les représentants du Nord-Ouest en cette Chambre sont plutôt les représentants du ministère que ceux du peuple ; qu'ils ont été élus par le vote ouvert, afin que chaque électeur put sentir que les yeux des fonctionnaires du gouvernement étaient ouverts sur eux. M. l'Orateur, ceci est précisément dans le même esprit que les remarques qui ont été faites au sujet de la nomination des officiers-rapporteurs ; dans les deux cas, le but est d'atténuer la victoire qui a été remportée.

Mon honorable ami d'Assiniboia-Est (M. Perley) et moi, nous avons été élus par des majorités tellement écrasantes, que ces tentatives faites pour atténuer l'effet de ces victoires au moyen des histoires que nous avons entendues au sujet de l'influence des fonctionnaires, la distribution des grains de semence, et ainsi de suite, sont tout à fait dignes de mépris. Qu'il me soit permis de dire que ces racontars relatifs à l'influence des fonctionnaires dans ces élections sont tout à fait dénués de fondement. Si l'un des honorables députés, partisans de l'honorable chef de l'opposition, veut présenter la question de façon à ce qu'elle puisse être soumise à la Chambre, j'entreprendrai de lui démontrer que le nombre des votes donnés par les fonctionnaires est tout à fait infime, et que la plupart de ces votes ont été donnés contre nous. La plus forte opposition qui m'ait été faite à moi-même dans Assiniboia-Ouest, m'est venue de la part de fonctionnaires éminents, qui se trouvaient être des amis des honorables membres de la gauche, et en tant que je suis concerné on ne touchera pas un seul cheveu de leur tête.

Quelques DÉPUTÉS : Très bien !

M. DAVIN : Je n'ai pas l'intention de me l'approprier ; je parle au figuré. Le jour de l'élection, des fonctionnaires éminents allèrent voter contre moi, et je ne leur en ai pas voulu le moins du monde. On nous a dit que nous avions pris part à la distribution des grains de semence. M. l'Orateur, j'ai à peu près autant à faire avec la distribution des grains de semence que vous-même, et lorsque l'assertion a été faite en premier lieu, j'ai demandé à mon adversaire, qui était à la tribune, s'il avait eu quelque chose à faire avec cette distribution, et il est venu dire au peuple qu'il n'y avait pas un mot de vérité dans ces déclarations, que lui et moi, nous faisons partie du même comité, et qu'il avait eu autant à faire avec la distribution que moi-même.